

Vos questions / nos réponses

Ingestion Poppers

Par [Bluuster](#) Postée le 20/05/2024 14:07

Bonjour, il y a 6 ans j'ai ingéré du poppers par accident lors d'un festival (fortement alcoolisé, un ami m'a tendu une fiole et je l'ai bu en croyant que c'était de l'alcool). Ne sachant pas les risques, j'ai continué ma journée/soirée comme si de rien était. J'ai été dans un état second très important durant cette soirée (très peu de souvenirs, incohérent), mais sans me douter que cela pouvait être dû au poppers, ne connaissant pas ses risques de méthémoglobinémie. J'ai cru que ceci était dû à ma consommation d'alcool et ne me suis donc pas plus inquiété que cela. Au sortir de ce festival, ne me sentant vraiment pas bien, j'ai commencé à me renseigner sur les risques liés au fait d'ingérer du poppers et j'ai pris peur devant ce que j'ai pu lire. Ce qui m'inquiète le plus est de savoir si l'hypoxie sanguine créée par le poppers a pu me provoquer des effets neurologiques à long terme car depuis j'ai parfois l'impression d'avoir des troubles de mémoire, des troubles de la concentration ou de l'attention ou d'être parfois dans un état de conscience « différent » de celui d'avant cette fameuse soirée. J'avais passé à l'époque un scanner cérébral ainsi que des tests de mémoire dans un centre spécialisé et ceux-ci n'avaient rien révélé de particulier mais je me pose la question de la pertinence de ces examens ou de leur capacité à évaluer tous les potentiels effets secondaires à long terme du poppers sur mon organisme et notamment sur mon cerveau. Pouvez-vous me renseigner davantage sur les potentiels effets secondaires à long terme de l'ingestion de poppers, surtout sur le plan neurologique ? Merci d'avance à vous

Mise en ligne le 22/05/2024

Bonjour,

Nous ne disposons pas d'informations sur les effets, risques et complications, à long terme, d'une ingestion de poppers. Nous comprenons que cela soit important pour vous d'être renseigné à ce sujet et peut-être rassuré également sur votre état de santé.

Nous vous invitons à vous adresser à un centre antipoison et de toxicovigilance pour tenter d'obtenir plus amples informations. Les professionnels qui vous répondront seront en mesure de vous indiquer si de nouveaux examens de santé seraient à envisager.

Bien à vous.

Autres liens :

- ["Centre antipoison et de toxicovigilance"](#)